



Distr.
GENERALE

A/34/681

S/13625

13 novembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL · ANGLAIS

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

UN LIBRARY

APR 10 1980

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-quatrième session

Points 25 et 112 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME INTERNATIONAL QUI MET EN DANGER OU

ANEANTIT D'INNOCENTES VIES HUMAINES, OU COMPROMET LES LIBERTES FONDAMENTALES,

ET ETUDE DES CAUSES SOUS-JACENTES DES FORMES DE TERRORISME ET D'ACTES DE

VIOLENCE QUI ONT LEUR ORIGINE DANS LA MISERE, LES DECEPTIONS, LES GRIEFS ET LE

DESESPoir ET QUI POUSSENT CERTAINES PERSONNES A SACRIFIER DES VIES HUMAINES,

Y COMPRIS LA LEUR, POUR TENTER D'APPORTER DES CHANGEMENTS RADICAUX

CONSEIL DE SECURITE

Trente-quatrième année

UN/SA COLLECTION

Lettre datée du 13 novembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Je voudrais appeler votre attention sur une nouvelle tentative de meurtre aveugle perpétrée dans la ville de Dimona, dans le Negev, le 12 novembre 1979, par l'organisation terroriste OLP.

Au cours de la matinée, une charge a explosé près du bureau de poste local, blessant onze personnes qui se trouvaient à proximité.

Comme à l'accoutumée, l'OLP s'est vantée sur les ondes de sa station radio au Liban de porter la responsabilité de cet acte de violence terroriste.

Cet incident n'est que le plus récent d'une série d'actes criminels perpétrés par l'OLP en Israël depuis la lettre que je vous ai adressée le 30 octobre 1979 (A/34/632-S/13593). Comme dans le cas de l'incident susmentionné de Dimona, les terroristes de l'OLP basés au Liban ont expressément revendiqué la responsabilité de la plupart de ces attentats :

a) Le 1er novembre 1979, une charge a explosé près de l'entrée de la gare routière centrale de Tel Aviv, tuant un homme. L'OLP s'est immédiatement vantée de cet attentat, également par l'intermédiaire de son agence de presse au Liban.

b) Dans la soirée du 2 novembre 1979, un engin puissant a explosé sous les rails de la voie de chemin de fer près du pont Yarkon à Tel Aviv. La voie ainsi qu'une locomotive ont été légèrement endommagées mais il n'y a pas eu de blessés. L'OLP a revendiqué la responsabilité de cet incident par sa radio à Bagdad ainsi qu'à Radio Damas.

c) Tôt dans la matinée du 7 novembre 1979, un engin a explosé sur le marché de la ville de Kiryat Gat, située dans la plaine côtière au sud de Tel Aviv, sans provoquer de dommages matériels ni blesser personne. L'OLP a revendiqué la responsabilité de cet acte au cours d'une émission radiodiffusée depuis le Liban.

79-30258

/...

d) Dans la matinée du 9 novembre 1979, un autre engin a explosé sur le marché de Yahud, autre petite ville de la plaine côtière, non loin de Tel Aviv. Là non plus, il n'y a eu ni dégâts matériels ni blessés. L'OLP a, peu après, revendiqué la responsabilité de cet acte par l'intermédiaire de son agence de presse au Liban.

Tous ces actes de lâcheté ont une caractéristique commune. Ils ont pour but de perpétrer des meurtres massifs d'hommes, de femmes et d'enfants innocents dans des lieux publics où la foule est nombreuse, tels que gares routières, chemins de fer et marchés en plein vent.

Le meurtre absurde de civils a été le but barbare de l'organisation terroriste OLP tout au long de son existence. Ses desseins, qu'ils soient ou non couronnés de succès, sont typiques d'un groupe de criminels internationaux de la pire espèce, qui prétendent opérer sous le drapeau d'un mouvement de libération nationale.

Etant donné la nature et les buts véritables de l'organisation terroriste OLP, il est du devoir du Gouvernement israélien, comme je l'ai indiqué dans de précédentes lettres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses ressortissants.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 25 et 112 de l'ordre du jour, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
